



Sierck les Bains, le 21 janvier 2026

Objet : Convocation du conseil municipal

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir participer à la réunion ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le :

Jeudi 29 janvier 2026 à 20h00
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL EN MAIRIE

Avec l'ordre du jour suivant :

Adoption du compte rendu de la séance précédente.
Désignation du secrétaire de séance.

Points soumis à délibération et information :

- 1 - Engagement, liquidation et mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026, dans la limite du quart des crédits ouverts ;
- 2 - Transfert de l'emprunt de 50 000 € du budget communal de Sierck-les-Bains vers le budget de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F) ;
- 3 - Adoption du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes pour les exercices 2019 à 2023 de la Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières ;
- 4 - Acquisition du 31 Grand'rue et du 23 quai des Ducs de Lorraine auprès de l'Etablissement Public Foncier Grand Est (EPFGE) ;
- 5 - Vente de l'ensemble 31 Grand'rue et 23 quai des Ducs de Lorraine à la SARL IMS INVEST ;
- 6 - Approbation de l'avenant n°1 à la convention-cadre « Petites villes de demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire ;
- 7 – Divers.

Helen HAMMOND
Maire de SIERCK LES BAINS